

Actes de Pierre de Dreux, duc de Bretagne (1213-1237), édités par Marjolaine LÉMEILLAT, préface d'Yves Coativy, Rennes, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne/Presses universitaires de Rennes, coll. « Sources médiévales d'histoire de Bretagne », dirigée par Philippe Charon, Yves Coativy et Florian Mazel, 2013, 293 p.

Il y a presque quatre-vingt-cinq ans, Jacques Levron publiait dans nos *Mémoires* (t. XI/2, 1930, p. 173-266) son « Catalogue des actes de Pierre de Dreux, duc de Bretagne ». Levron avait jeté loin son filet : en additionnant aux actes donnés au nom de Pierre, duc de Bretagne, ceux de Pierre de Braine, chevalier (sa manière de se nommer après qu'il eut abandonné ses pouvoirs de « baillistre » à son fils aîné Jean en 1237). Levron avait noté aussi la correspondance qui lui avait été adressée ainsi que les documents dans lesquels il était simplement mentionné. Il s'ensuit de brèves analyses de lettres pontificales, royales et princières au même titre que celles du duc. Naturellement ses souverains Louis VIII et Louis IX étaient bien représentés. Cependant, grâce à l'habitude de l'enregistrement établie par la chancellerie royale d'Angleterre vers 1200, c'est-à-dire l'usage de conserver des copies de toute la correspondance sortante, les contacts avec Henri III d'Angleterre fournirent le contingent numériquement le plus important des articles hors-Bretagne inclus par Levron. Son catalogue contenait finalement 283 entrées et reste encore un guide sérieux des sources documentaires concernant la carrière tumultueuse de celui qu'on nomme aussi Mauclerc. Mais Levron n'a publié en entier qu'une très petite poignée des documents qu'il avait trouvés, mentionnant simplement les éditions antérieures quand elles existaient et laissant le reste en majorité inédit.

Dans son édition élégante et généreusement présentée, Marjolaine Lèmeillat, après une recherche consciencieuse, a limité son attention, pour la plus grande part, aux actes effectivement dus à Pierre Mauclerc, à quelques exceptions près (expliquées p. 21) ; les plus notables de ces exceptions sont des bulles pontificales (actes n° 30, 39, 62, 70), quelques documents diplomatiques clé (par exemple n° 71, 72) et les principales enquêtes menées à charge en 1235 contre le gouvernement autocratique de Pierre par nombre de ses sujets (n° 91-95), enquêtes que Louis IX avait encouragées et qui furent publiées pour la première fois intégralement par Arthur de La Borderie en 1902. En conséquence la présente édition comprend 120 actes qui sont tous publiés aussi complètement que possible. Plus de cent d'entre eux étaient connus de Levron, mais Marjolaine Lèmeillat a ajouté le texte complet de quatre actes inconnus jusqu'alors, deux de 1212, avant que le mariage de Pierre avec la duchesse Alix lui apporte la Bretagne (n° 1, 2) et deux après son abandon du pouvoir ducal (n° 108, 116) ; elle a aussi inclus les analyses de trois autres actes nouveaux qui ne sont plus connus que par de brèves mentions dans des sources postérieures (n° 46, 77, 115). Puisque tous les actes sont en latin, Marjolaine Lèmeillat en donne aussi une traduction complète et précise dont même ceux qui sont habitués aux idiosyncrasies du latin médiéval lui seront reconnaissants et ils apprécieront qu'avec un jugement sûr et du bon sens elle ait fourni une lecture claire de documents pleins de la phraséologie des formules.

Suivant les conventions actuelles pour l'édition de textes médiévaux (déterminées par l'École des chartes), M. Lèmeillat donne des détails sur la tradition de chaque acte (un résumé de son contenu, la localisation de l'original s'il est conservé – 33 le sont –, celle des copies par ordre chronologique, puis le détail des éditions précédentes, et finalement le texte lui-même et sa traduction). En général, les annotations pour chaque acte sont limitées. Au contraire des premiers actes ducaux dont l'édition par le regretté Hubert Guillotel, attendue depuis longtemps, est maintenant imminente, ces documents sont presque tous clairement datés et les doutes sur leur authenticité sont rares, une fois laissé de côté le pseudo-traité d'Angers (en fait, il est complètement ignoré ici). Un bref glossaire des termes techniques trouvés dans les documents, principalement relatifs aux mesures de capacité et aux paiements féodaux, est fourni (p. 257). Les noms de personnes et de lieux sont identifiés dans un seul index (p. 275-291) plutôt que dans des notes au bas de l'acte concerné, mais il y a des omissions étranges, la moindre desquelles n'est pas celle de la duchesse Alix, qui apparaît dans 19 actes, ni celle de la mère du duc, Yolande, qui est mentionnée au moins dans deux actes (n° 18, 32).

Dans une introduction relativement courte, Marjolaine Lèmeillat étudie de manière concise le rôle de Pierre Mauclerc en tant que duc et l'historiographie de son règne (p. 13-18), avant de s'occuper des actes (localisation, originaux, sceaux, copies, contenu, diplomatique) (p. 19-28). Les conventions éditoriales suivies sont exposées p. 28-31, avant un itinéraire du duc, très utile et bien documenté (p. 32-40). Une partie « Sources et bibliographies » très complète (p. 259-274) termine cette édition exemplaire qui augure bien de la nouvelle collection « Sources médiévales de l'histoire de Bretagne » que la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne et les Presses universitaires de Rennes lancent ensemble et dont ce volume est le premier publié.

Au regard de la diplomatique, la découverte peut-être la plus originale est qu'« il ne semble pas y avoir de lien systématique entre le mode de scellage et le contenu de l'acte » (p. 22). Il y a effectivement des preuves de la nature embryonnaire de la chancellerie ducale à ce moment, sur laquelle Lèmeillat conclut avec une brève explication (une tâche difficile quand on ne peut reconnaître que les mains de quelques clercs différents et qu'il n'y a encore qu'une seule mention d'un chancelier !). Elle suit ici Levron dans les grandes lignes. Celui-ci écrit notamment à propos de l'influence du chancelier Rainaud, évêque de Cornouaille (1219-1245), qui serait venu de France en Bretagne : « Aux usages anglais, qui étaient jusque-là observés dans la rédaction des actes, il substitua des règles françaises », opinion que l'auteur de ce compte rendu trouve, depuis au moins 1984, « largement erronée » et anachronique, puisque beaucoup des changements observés dans les caractères externes et dans l'élaboration des chartes de Mauclerc apparaissent aussi dans des chancelleries royales et princières autres que celles de Bretagne ou de Paris.

Inévitablement dans un travail fondé sur une recherche méticuleuse et de grande envergure, étant donné que les actes sont éparpillés entre neuf centres d'archives et

que les copies sont à chercher dans neuf autres, on pourra ajouter quelques remarques, comme l'existence encore d'autres copies (par exemple, pour les actes 10, 27, 28). L'auteur de ces lignes notera seulement l'absence d'un acte qui est, de manière peut-être compréhensible, passé à travers les mailles du filet, et cela pour la période où Pierre n'était plus duc de Bretagne. C'est une lettre à Pierre des Roches, évêque de Winchester, chancelier d'Angleterre, en faveur de Pierre Boterel en mai 1238. Celui-ci avait été fait prisonnier alors qu'il combattait contre Henri III en 1230 et avait encore des difficultés pour acquitter sa rançon. C'est une des rares lettres où transparait quelque chose du caractère de l'ancien duc dans sa préoccupation pour un vieux serviteur fidèle : une copie contemporaine en est conservée à Londres aux National Archives, sur une feuille de parchemin sous la cote SC 1, vol. 1, n° 27, en même temps que trois autres documents se rapportant aux relations entre la Bretagne et l'Angleterre à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle. Le deuxième acte transcrit est un sauf-conduit accordé par Henri III à Boterel en 1227, également inconnu de Jacques Levron.

L'original d'un des actes présumé perdu (n° 9) se trouve en fait dans les archives du château de La Granville en Bringolo (Côtes-d'Armor) ; du moins y était-il quand je l'y ai vu il y a vingt-cinq ans. De manière regrettable Marjolaine Lèmeillat n'a pas été admise à le voir, ce qui l'a privée aussi de la possibilité d'examiner l'original du n° 10, ainsi que la charte de la duchesse Alix qu'il requérait. L'acte n° 10 mesure 140 x 70 mm et est scellé de trois sceaux sur double queue sur un repli ; stupidement je n'ai pas mesuré le n° 9 ni noté le mode de scellage, mais le sceau était perdu. En 1972, Régis de Saint-Jouan avait fait des transcriptions de ces trois originaux et d'autres pièces quand il avait classé ces archives avant que quelques-unes de leurs richesses soient déposées à Saint-Brieuc, mais malheureusement pas ces actes.

Dans la rapide introduction historiographique, il est étrange qu'il n'y ait qu'une très brève référence à l'étude très intelligente et très vivante de l'extraordinaire historien américain Sidney Painter, dont l'ouvrage *Scourge of the Clergy, Peter of Dreux, Duke of Brittany*, publié pour la première fois en 1937, fournit l'appréciation peut-être encore la plus mesurée des ambitions et de la politique de Pierre Mauclerc. Déclarer que « l'autre grande étude du personnage » est celle de Jean-Loup Montigny (*Essai sur les institutions du duché de Bretagne à l'époque de Pierre Mauclerc*, Paris, La Nef de Paris, 1962), c'est oublier de reconnaître qu'il a parfois plagié sans référence ses sources principales comme Levron (par exemple, p. 51 au sujet de la contribution du chancelier Rainaud). Et pour une critique beaucoup plus sévère mais juste de ce livre on peut consulter le compte rendu de Barthélemy-Amédée Pocquet du Haut-Jussé dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*. t. 123, 1965, p. 632-633. Mais si le livre de Montigny devait être réécrit maintenant, il bénéficierait de manière incommensurable des informations précises et détaillées que l'édition de Marjolaine Lèmeillat rend accessibles à la fois pour les affaires intérieures bretonnes et pour la diplomatie ducale. Car c'est le règne de l'un des plus fascinants de tous les ducs de

la Bretagne médiévale « [qui] fut sans aucun doute le prince le plus haut en couleur que les Bretons aient jamais connu », comme Marjolaine Lèmeillat rappelle que nous avons écrit autrefois (p. 13). C'est une bonne nouvelle que son édition des actes de Jean I^{er} soit publiée très bientôt. Ces deux ouvrages donneront certainement une impulsion nouvelle aux études sur l'une des périodes du duché médiéval les plus formatrices, mais étrangement négligée dans la période récente.

Michael JONES

Michel MAUGER, *Aristocratie et mécénat en Bretagne au xv^e siècle. Jean de Derval, seigneur de Châteaugiron, bâtisseur et bibliophile*, Rennes, Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, numéro spécial, 2013, 220 p. ill. n. b. et coul.

Par les hasards de la généalogie, Jean (vers 1425-1482), fils de Geoffroy de Malestroit, sire de Combourg, et de Valence, dame de Châteaugiron et de Derval, devint l'un des plus riches nobles de Bretagne de la fin du xv^e siècle. Son rôle comme protecteur de Pierre Le Baud qui lui dédia la première version, magnifiquement illustrée, de ses *Chroniques et ystoires des Bretons*, est reconnu depuis longtemps et une enluminure dans laquelle l'auteur est figuré présentant son travail à son bienfaiteur a été fréquemment reproduite. Depuis l'article pionnier de Jeanne Dupic (1937), Jean de Derval, collectionneur d'autres manuscrits, a continué d'intriguer les chercheurs, parmi lesquels plus récemment Jean-Luc Deuffic et Diane Booton. Dans son *Manuscripts, Market and the Transition to Print in Late Medieval Brittany* (2010), Diane Booton recense trente-deux manuscrits encore conservés ayant appartenu à sa bibliothèque ainsi qu'un exemplaire du premier livre imprimé à Paris en 1477, *Grandes Chroniques de France* de Pasquier Bonhomme. Grâce à Michel Mauger dans ce volume soigneusement documenté et joliment édité, ce nombre est augmenté d'un feuillet isolé vendu en 2006 et provenant d'une *Bible historique*, par ailleurs disparue. Il a eu aussi accès à une autre découverte récente, un superbe livre d'heures que connaissait D. Booton, mais qu'elle n'avait pas pu examiner. Celui-ci avait été commandé, peut-être en 1465, à Guillaume Vrelant, un peintre d'enluminures flamand bien connu ; il est lui aussi dans une collection particulière. Enfin Michel Mauger attire notre attention sur un autre livre d'heures vu pour la dernière fois en 1901 et que D. Booton ne cite pas. Mais il fait bien plus qu'établir la liste des manuscrits possédés par Jean de Derval et sa femme Hélène de Laval (morte en 1500) et que les décrire savamment.

Au chapitre I, p. 15-59, il commence en expliquant les problèmes auxquels il a dû faire face : la destruction des sources d'archives, des comptes surtout bien sûr, empêche d'estimer les revenus de Jean de Derval provenant de ses nombreux domaines (dont certains en Anjou, Maine et Touraine) ou de voir comment sa maison était structurée. Il n'y a pratiquement pas de document sur ses officiers et serviteurs, à part Le Baud. Mais Michel Mauger peut décrire comment Jean de Derval hérita,